

## **Compte rendu de la réunion publique du 6 juillet 2022 sur l'aménagement de la rue du 19 mars 1962 Roquefort**

Nous venons de découvrir les plans de l'aménagement de cette rue et avons assisté aux présentations et aux échanges salle Baqué à Roquefort : 25 administrés dont 10 élus.

Voici nos constatations et interprétations/déductions (faute d'accès aux documents : appel d'offres – étude hydrologique - ... )

Le diamètre 400mm des buses sera-t-il suffisant pour évacuer les abats d'eau qui remplissent plusieurs fois par an les actuels fossés dont la section est 2 à 3 fois plus importante que celle des buses prévues ?

La réponse est oui car selon le maître d'ouvrage l'excès d'eau sortira par les avaloirs, créant ainsi une lame d'eau de x (valeur non donnée) cm dans la rue du 19 mars et descendra vers le domaine des Anets et l'impasse Lescazes.

Cette zone étant déjà inondée, le fossé d'évacuation a été creusé/curé : sera-t-il suffisant pour absorber l'eau du busage et cette lame d'eau ?

En fait les fossés servent actuellement de bassin d'expansion qui sera supprimé après les travaux. Des réserves d'eau de pluie sur le domaine public permettraient de compenser cette fonction et faciliteraient les arrosages hebdomadaires (les agents municipaux utilisent soit de l'eau potable soit vont au pompage du puits du terrain de foot avec une réserve de 1 m<sup>3</sup>). Inciter les riverains à s'équiper de telles réserves comme le prévoit le PLUi accompagnerait cette compensation. Ces équipements permettraient aussi de compenser l'artificialisation de la zone qui obère l'infiltration des eaux.

La voie piétonne et la piste cyclable située côté gauche en descendant la rue du 19 mars en direction d'Estillac serait dotée d'un « trottoir haut », afin de protéger les usagers des véhicules circulant à une vitesse limitée à 30 km/h via 2 chicanes mono voie. Ces hauts trottoirs représentent un danger pour les piétons et surtout les cyclistes. Pourquoi avoir choisi cette solution alors que la création d'une zone 20 km/h multiusages réduirait les coûts et imposerait aux automobilistes de rouler au pas tout en créant une coulée verte ?

Cette alternative a-t-elle été envisagée ou abordée ?

Pour conclure nous demandons et proposons:

- 1) Un moratoire démocratique de 6 mois : le chantier ne commencerait pas le 18 juillet.
- 2) La mise en ligne de l'appel d'offres, de l'étude hydrologique, des plans en coupe et vue de dessus, ...
- 3) La distribution d'un bulletin dédié à cette réalisation
- 4) La tenue d'une réunion publique générale salle Arlabosse après les vacances dès que la 7<sup>ème</sup> vague COVID le permettra.
- 5) L'augmentation du diamètre des buses en fonction de la hauteur disponible : le diamètre 1000 évoqué par le maître d'ouvrage semble excessif !
- 6) La création d'une ou plusieurs réserves d'eau aériennes et souterraines permettant de réduire les coûts des arrosages municipaux et compensant en partie l'imperméabilisation.
- 7) La création d'une coulée verte compensant le doublement de la zone imperméabilisée.
- 8) D'inciter financièrement les équipements privés en réserves d'eau de pluie en « profitant » du chantier.
- 9) D'étudier l'alternative zone 20 km via un comparatif multicritère avec la zone 30 km actuellement prévue.

Notre projet consiste à prévenir quelques déboires post chantiers, à améliorer le projet urbanistique de notre commune, à anticiper l'évolution des comportements sociétaux et les demandes des riverains et des usagers.

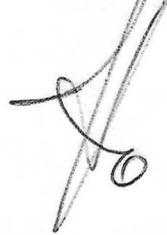
Fait à Roquefort le 8 juillet 2022.

Les Démocrates 2.0

Jacques FERRAT



Alain ZANARDO



Document transmit pour information et témoignage :

A l'Agglomération Agenaise  
Au maître d'ouvrage  
Au bureau d'études AC2i  
Aux 18 élus du conseil municipal de Roquefort  
Aux Administrés et aux usagers de la rue du 19 Mars  
A la préfecture  
Au TPG  
Au TA de Bordeaux